le 31 mars 1854, à Kanazawa, un traité en douze articles qui ouvrait aux Américains les ports de Shimoda dans la province d'Idzu et de Hakodate. Le Bakoufou se composait du shogoun, du Cabinet de ses Ministres (Yô beya), comprenant un ministre ou Tairo, trois Rôdjû et cinq Wakadoshiyori. Le traité américain fut ratifié en 1854 par le Président des États-Unis et les ratifications furent

échangées le 21 février 1855 à Shimoda.

Naturellement l'exemple des Américains fut suivi par les Puissances occidentales comme devait l'être celui de l'Angleterre et de la France à la suite de la guerre de Chine de 1860 : le traité en sept articles de Nagasaki (14 octobre 1855), signé par l'amiral Sir James Stirling, ouvrait aux Anglais les ports de Nagasaki (Hizen) et de Hakodate (Matsmai); celui de Shimoda (7 février 1855) et celui de Nagasaki (30 janvier 1856) étaient successivement signés pour la Russie par le vice-amiral Euthyme Poutiatine et pour la Hollande par le Chevalier Jan Hendrik Donker CURTIUS. Les Japonais, comme plus tard les Coréens, étaient désireux d'entamer des négociations avec d'autres nations pour pouvoir les opposer les unes aux autres, aussi en mai 1855, offrirent-ils au Commandant de la corvette française Constantine, le capitaine de vaisseau TARDY DE Montravel qui avait quitté Rochefort au commencement de 1853 pour prendre la station des mers de la Chine et du Japon, de signer un traité; cet officier n'avait malheureusement pas les pouvoirs nécessaires. Le pavillon français avait d'ailleurs paru dans les ports japonais, le 28 juillet 1847, à Nagasaki, avec l'amiral Cécille et en août 1855 avec le contre-amiral Guérin.

Les victoires de la France et de l'Angleterre en Chine en 1858, causaient aux Japonais des inquiétudes dont profitèrent les étrangers pour obtenir de nouveaux avantages : un nouvel envoyé américain, le général Townsend Harris, signait à Yedo, le 29 juillet 1858, un second traité, par lequel Kanagawa était ouvert au commerce étranger, et les États-Unis autorisés à établir un agent diplomatique à Yedo. Un autre traité fut signé le 18 août